

Ecole maternelle La Soldanelle
Av. Alexandre Didier
05200 Embrun
04- 92-43-11-29

A Embrun, le 5/11/ 2020.

Début de la séance : 17h00.

Procès- verbal du conseil d'école La Soldanelle

Etaient présents :

Wiebke Silve, élue aux affaires scolaires, Laurence Bosseins, service vie scolaire, Pauline Allard, parent d'élève élu, Christine Vayron, ATSEM et Karine Salaün, directrice.

En préambule, est annoncé le résultat des élections des parents d'élèves élus: taux de participation de 62,32%. Quatre candidats titulaires et une suppléante.

La directrice remercie les participants d'avoir accepté une nouvelle formule afin de maintenir le conseil d'école dans le respect du protocole sanitaire. Durant la semaine, les réunions préalables en présentiel ont pu se tenir avec les parents d'élèves, la mairie et l'équipe pédagogique.

1) La rentrée scolaire:

Organisation et protocole:

La rentrée s'est bien passée dans l'ensemble, il a fallu s'adapter. Cela s'est avéré plus compliqué pour les petites sections.

Effectifs:

A ce jour, 74 élèves.

Pour la rentrée 2020/2021, sont prévus:

- 34 élèves de petite section
- 21 élèves de moyenne section
- 25 élèves de grande section.

Un élève de moyenne section arrivera au mois de mars.

Réunions de classe :

La nouvelle organisation avec une aide proposée pour garder les enfants n'a pas changé le taux de présence des parents aux réunions. L'équipe réfléchira au maintien de cette organisation l'année prochaine. Certains parents souhaiteraient que l'horaire soit plus tardif; les réunions ont commencé à 17h30 cette année.

2) Le règlement intérieur de l'école (vote):

Les enseignantes ont voté lors du conseil des maîtres ce jeudi 5 novembre à 12h30 et les parents d'élèves élus ont voté de leur côté.

Mme Silve et Mme Allard votent sur place.

POUR: 9 CONTRE: 0

Le règlement actuel est donc adopté à l'unanimité pour 2020/2021.

3) Le bilan des exercices de sécurité:

L'alerte incendie du jeudi 24 septembre à 9h55 : 80 personnes ont été évacuées et le bilan est positif, il n'y a rien à revoir.

L'exercice intrusion : il était prévu une réunion avec la gendarmerie pour préparer le scénario "s'échapper" mais l'Education Nationale a demandé que le scénario "se confiner" soit choisi au vu de la situation.

Le même problème revient, la sonnerie n'est pas ou très peu entendue par les adultes. Une réunion se tiendra rapidement pour trouver une solution et changer si besoin le moyen d'alerte. En attendant, la directrice utilisera une autre alerte connue de l'équipe.

Les élèves ont très bien réagi durant l'exercice.

4) La coopérative de l'école:

Le bilan comptable de l'année dernière affiche un excédent de 3 500 euros dû au confinement et aux annulations.

Les enseignantes ont donc investi 200 euros en début d'année pour renouveler les livres des bibliothèques des quatre classes.

Depuis le mois de septembre 2019:

Recettes (dons des familles)= 1224 euros.

Dépenses = Sorties à Boscodon pour trois classes: 370 euros

Confeuse: 395 euros.

Assurance OCCE: 302,65 euros

Coopératives de classes: 895 euros

Les photos de classe ne rapportent aucun bénéfice à l'école; elles sont vendues à prix coûtant.

5) Les projets de l'école jusqu'à Noël:

- Les interventions de la dumiste Adeline Crestia sont maintenues.
- Plusieurs classes sont inscrites au prix littéraire.
- Un spectacle de Noël est prévu à la salle des Fêtes le jeudi 3 décembre. Pour le moment, il n'est pas annulé.
- Les élèves de moyenne et grande section iront à La Passerelle le 19 janvier si le protocole le permet.
- Le service des sports a modifié les plannings durant ce confinement. L'école dispose de deux créneaux pour aller au stade (mardi et jeudi de 9h30 à 10h30). Merci à la mairie d'Embrun.

Les infrastructures intérieures sont fermées. Le cinéma est annulé pour cette période et la patinoire n'ouvrira pas cette année.

Dans ces conditions restrictives, les enseignantes prévoient de faire revenir Anne Lopez afin de faire profiter aux enfants d'un autre conte de qualité puisque l'accès à d'autres formes de culture n'est plus possible.

6) Les questions diverses:

- Information: les parents d'élèves élus ont créé un espace de communication. Le lien a été transmis par mail à tous les parents d'élèves qui peuvent désormais faire remonter assez facilement leurs questions.

- Souhait de proposer une collation le matin:

L'équipe n'y est pas favorable du tout car il n'y a aucune demande des enfants, parce que cela n'est pas recommandé par l'OMS et parce que cela prend du temps (aux ATSEM et aux enseignantes). La directrice donne les ressources EDUSCOL à Mme Allard pour information aux autres parents).

- Les horaires de l'école: plusieurs parents souhaiteraient discuter des horaires de l'école car les 3h30 du matin sont longues pour les jeunes élèves. Mme Silve explique que cette concertation a déjà été menée dans le cadre d'une enquête conséquente et que la plupart des parents étaient contre car ont des enfants dans différentes écoles ou travaillent eux-même jusqu'à midi.

- Quel regard les parents peuvent-ils avoir sur la restauration scolaire?

La mairie répond que la visite de la cantine scolaire est non autorisée (plan blanc).

Mme Bosseins explique le fonctionnement de la commission qui s'occupe de l'élaboration des menus. Cette commission est constituée du chef cuisinier, des représentants des quatre communes et d'une diététicienne. Elle est chargée d'élaborer les menus et tient compte des suggestions et remontées des enfants, des ATSEM. Les parents peuvent faire des suggestions à la vie scolaire d'Embrun.

Pour information, un menu végétarien par semaine est proposé aux élèves.

- La médecine scolaire et le RASED: quelles solutions?

Mme le maire d'Embrun a déjà saisi le rectorat à ce sujet. Les parents d'élève vont réfléchir à une action commune.

- Quelles possibilités pour l'APE de proposer des activités après 16h30 à l'école sur le modèle de l'école de Chateauroux?

La mairie d'Embrun refuse que les locaux scolaires soient utilisés hors temps scolaire pour des raisons de responsabilité, de nettoyage et d'organisation générale. Elle propose à l'APE qui est constituée en association de faire une demande de salle à 16h30 pour mener une activité.

Les informations données par Mme Silve:

Des Atlas sur la biodiversité sont proposés aux enseignants d'Embrun. Ces atlas sont le résultat d'un travail réalisé avec des scientifiques à Embrun et permet d'approfondir la connaissance du territoire proche. Ils peuvent être un support en ces temps de confinement où les sorties de proximité sont à privilégier.

La mairie va proposer une enquête prochainement aux habitants en vu d'un "plan vélo" sur Embrun. Le comité de pilotage travaille déjà sur ce plan et cela pourrait être intéressant de sensibiliser les écoliers au code de la route pour les vélos et de réfléchir à la mise en place d'une intervention sur la pratique du vélo.

Fin de la séance : 18h15

La directrice

Karine Salaün



La mairie

Wiebke Silve